

SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélémy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20180805/LRM/LRM/KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice de POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

A LA DEMANDE :

Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domicilié 07 Rue du Morne Ninine, La Marina, 97190 LE GOSIER,

DESCRIPTION :

Sur la Collectivité de SAINT MARTIN (97150) les biens et droits immobiliers consistant en un lot composé de deux parcelles de terrain limitrophes, sises aux lieudits Industrie et Rue de l'Espérance, et cadastrées sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AT	352	Industrie	4ha 04a 57ca
AT	121	Rue de l'Espérance	12a

La parcelle AT 352 est située partiellement en zone ND qui est un espace naturel, où seuls des équipements nécessaires à l'entretien, des aménagements techniques, piétonniers sont acceptés sur sa partie haute qui est à flan de morne et enclavée.

La partie basse d'une superficie d'environ 20 000 m2 est en zone UGe donc constructible mais enclavée.

L'accès à ce bien s'effectue par la parcelle AT 121 ce qui justifie la vente des 2 parcelles en un seul lot.

La parcelle AT 121 se trouve en zone parfaitement constructible à partir de 500m2 avec un COS de 0.25 et donne directement sur la route de l'Espérance, pratiquement en face de l'entrée de l'Aéroport de Grand-Case, et bordée à l'Ouest par des résidences.

Informations particulières :

Sur le titre d'acquisition figurent les mentions suivantes en pages 2 et 3 : « à Saint-Martin (Antilles françaises), une parcelle de terrain figurant au cadastre de ladite collectivité sous les relations suivantes pour une contenance totale de 4 ha 57 centiares

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AT	352	Industrie	4ha 04a 57ca
AT	121	Rue de l'Espérance	12a

AT	352	Industrie	4ha 04a 57ca
AT	121	Rue de l'Espérance	12a

4ha 16a 57ca

Étant précisé qu'il résulte d'un arpentage réalisé par Monsieur Éric JERSIER, géomètre-expert à Saint-Martin, en date du 4 décembre 2006, savoir :

que la parcelle de terrain cadastrée section AT numéro 352 a une superficie de 3 hectares 6 ares 1 centiare,

que la parcelle de terrain cadastrée section AT numéro 121 a une superficie de 11 ares 83 centiares. De telle sorte que la superficie totale du terrain est de 3 hectares 17 ares 84 centiares.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, au Palais de justice, ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu **LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020** en un seul lot sur la mise à prix de :

QUATRE CENT QUARANTE SEPT MILLE EUROS (447 000€) (avec possibilité de baisse immédiate de mise à prix de 30% en cas de carence d'enchères)

Fait à Pointe-à-Pitre, le 17 juillet 2020

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON